

**Choisir Desjardins,
c'est contribuer à changer
les choses.**



**Rapport
ANNUEL 2017**

 **Desjardins**
Caisse des Bois-Francs



MESSAGE DE LA PRÉSIDENCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Chers membres,

C'est avec plaisir que je vous présente, au nom des dirigeants, cette revue de l'année 2017 pour la Caisse Desjardins des Bois-Francs.

UN MOTEUR DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

En 2017, notre caisse a enregistré des excédents d'exploitation de 12,390 M\$. Ces résultats sont un indicateur de la saine gestion de la Caisse ainsi que de votre fidélité. Votre utilisation des produits et des services de la Caisse entraîne un effet positif direct sur sa rentabilité.

Grâce à votre appui, Desjardins est en mesure d'enrichir la vie des personnes et des communautés. Un des leviers de la Caisse pour y parvenir est le Fonds d'aide au développement du milieu. L'an dernier, nous avons distribué 421 187 \$ grâce à ce Fonds. À cette somme s'ajoutent nos engagements sous la forme de dons et de commandites, pour un total de 880 534 \$.

Un autre de ces leviers est le Fonds de développement de 100 M\$ sur 3 ans lancé en 2016 pour l'ensemble du Québec et de l'Ontario. Son objectif est de soutenir et de faire rayonner des initiatives et des projets en lien avec la mission socioéconomique du Mouvement Desjardins, soit l'éducation, la responsabilité sociale, le développement durable et la prise en charge des milieux par les personnes.

Ainsi, six projets de la région du Centre-du-Québec ont bénéficié de plus de 1 M\$, dont trois dans la région Bois-Francs/Érable. Tout d'abord, 68 000 \$ ont été octroyés au Carrefour jeunesse-emploi Arthabaska et à Impact Emploi de l'Érable pour la création d'un outil de réalité virtuelle sur l'intimidation. De même, 150 000 \$ ont été alloués à Inovem (Centre d'innovation en ébénisterie et meuble affilié au Cégep de Victoriaville) pour la mise en place d'un laboratoire de recherche et de transfert technologique en réalité virtuelle et augmentée. Finalement, c'est de 180 000 \$ dont pourra bénéficier le Carrefour des professions d'avenir de la Table régionale de l'éducation du Centre-du-Québec afin que les élèves de 3^e et 4^e secondaire, dont ceux de la Commission scolaire des Bois-Francs, puissent découvrir les professions pour lesquelles le recrutement est plus difficile au Centre-du-Québec lors d'un événement annuel organisé sur le territoire.

C'est grâce à l'engagement de ses membres que la Caisse Desjardins des Bois-Francs, ses employés et ses dirigeants forment un puissant moteur de développement durable. Notre engagement fait partie de notre différence coopérative et demeure une de nos principales sources de fierté.

ENSEMBLE, BIEN PRÉPARER L'AVENIR

Dans tout le Mouvement, ce sont plus de 7 millions de membres et clients qui ont choisi Desjardins. À notre caisse, vous êtes 56 495 membres à nous faire confiance. Cela nous motive à poursuivre l'amélioration constante de nos services et le développement de nos produits afin de vous offrir un Desjardins plus proche de vos besoins.

Nous continuons d'innover dans ce but. Par exemple, c'est maintenant possible de vous identifier de manière sécuritaire sur AccèsD mobile grâce à vos empreintes digitales. Une fois sur AccèsD, vous pouvez personnaliser votre Info solde, faire le dépôt mobile de vos chèques ou encore, d'une simple pression du doigt, faire un dépôt dans votre compte Hop-Ép@rgne.

Aussi, en plus d'Apple Pay, Android Pay s'est ajouté à notre éventail de services en 2017. Quant à la nouvelle application de Desjardins Assurances, elle vous offre un accès direct à votre dossier d'assurance en ligne.

Depuis l'automne 2017, la signature électronique vous permet de signer virtuellement vos documents d'hypothèque et toute demande de financement. Au lieu de recevoir votre contrat par la poste, de le signer, de vous déplacer en caisse ou de le retourner par la poste, il vous suffit désormais de cliquer pour signer. C'est une solution sécuritaire et moderne qui vous simplifie la vie.

Ce virage numérique est une de nos multiples façons d'être à la bonne place, au bon moment, pour la bonne personne.

VOUS ÉCOUTER, NOUS AMÉLIORER

Lors de la dernière année financière, nous avons également revu certaines de nos pratiques pour mieux répondre à vos attentes en abolissant, par exemple, les frais Interac. Nous avons aussi modifié le moment où sont appliqués les frais d'effet sans provision sur les chèques, ce qui donne un délai supplémentaire à nos membres afin d'honorer les montants. Ici encore, nous avons mis votre intérêt à l'avant-plan.

En tant que membres, vous avez un rôle à jouer dans l'évolution de votre caisse afin de la rendre toujours plus performante. En octobre 2017, à l'occasion d'un important congrès d'orientation du Mouvement Desjardins, il a été affirmé que les caisses doivent s'assurer que les membres puissent facilement se faire entendre. Sachez que nous sommes toujours à l'affût des meilleurs moyens pour vous permettre de nous influencer.

Lors du congrès, une orientation concernant le processus électoral a été adoptée. À compter de 2019, il vous sera plus facile d'apprécier les candidatures déposées pour pourvoir les postes de dirigeants selon la représentativité des membres et en tenant compte aussi des compétences que le conseil d'administration de la Caisse doit réunir.

Ce congrès a aussi permis d'adopter une orientation qui vise à faire évoluer la surveillance de toutes les caisses pour les dimensions éthique, déontologique et coopérative. Cette orientation suggère l'ajout d'un volet au rôle de surveillance, portant sur la manière dont s'exerce la gouvernance de la Caisse. De plus, comme c'est généralement le cas dans les coopératives et les autres entreprises, la responsabilité de la surveillance serait confiée à un comité du conseil d'administration plutôt qu'à un conseil distinct. Certaines conditions légales et réglementaires doivent encore être remplies dans les prochains mois pour que la mise en œuvre de cette orientation soit rendue possible. Je veux d'ailleurs remercier les membres du conseil de surveillance de notre caisse qui continuent d'assumer leur rôle avec le même sérieux en dépit de ce contexte particulier.

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier tous ceux et celles qui s'engagent avec passion à la Caisse : les dirigeants, les gestionnaires ainsi que les employés. Sous la direction dynamique de M. Benoît Bélanger, leur travail, leurs compétences et leur grande capacité d'adaptation permettent à notre coopérative de répondre toujours plus efficacement à vos besoins. Merci aussi à nos partenaires du Mouvement Desjardins de coopérer avec nous afin de bien vous servir.

Enfin, merci à nos 56 495 membres pour la confiance qu'ils nous témoignent. Choisir Desjardins, c'est plus que choisir une institution financière. C'est choisir de prendre part à un grand mouvement coopératif et de lui donner les moyens de contribuer activement à la vie des gens et des collectivités.

Denis Desrochers

Président du conseil d'administration

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Le conseil de surveillance veille à ce que la Caisse s'assure de ses responsabilités en matière d'éthique, de déontologie et de coopération.

SURVEILLANCE DES DIMENSIONS ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIQUE

Chaque année, les dirigeants et les employés de la Caisse renouvellent leur engagement à respecter le Code de déontologie Desjardins. Ce code précise les comportements attendus et ceux jugés non acceptables.

Sur le plan éthique, le conseil de surveillance s'est assuré que la Caisse, les dirigeants et les employés ont pris en compte les valeurs de Desjardins pour guider leur conduite.

Voici le bilan de la surveillance relative à trois règles déontologiques :

- Aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée.
- Les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la Caisse ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent. Les prêts qui leur ont été accordés totalisent 1 466 224 \$.
- La Caisse et ses centres n'ont octroyé aucun contrat de fourniture de biens et de services à des personnes visées par le Code.

SURVEILLANCE DE LA DIMENSION COOPÉRATIVE

Sur le plan de la dimension coopérative, le conseil de surveillance doit notamment s'assurer de l'intégration des valeurs de Desjardins dans les pratiques commerciales et les pratiques de gestion de la Caisse. Il doit également veiller à ce que la Caisse contribue au développement de son milieu et à l'éducation économique et financière des membres. Enfin, le conseil s'assure que les membres soient informés sur les sujets d'importance pour eux.

Ainsi, au cours de la dernière année, les activités du conseil ont porté sur les éléments suivants :

- la participation des membres à la vie associative, notamment les mécanismes mis en place par la Caisse pour informer, écouter et consulter ses membres ;

FAITS SAILLANTS

UN VOLUME D'AFFAIRES DE 4,3 MILLIARDS

- UN ACTIF DE 1,857 MILLIARD
- 51 790 MEMBRES QUI FONT CONFIANCE À LA CAISSE GRÂCE À SES EXPERTS FINANCIERS
- 4 705 MEMBRES ENTREPRISES QUI FONT CONFIANCE À DESJARDINS ENTREPRISES GRÂCE AUX SPÉCIALISTES
- 20 DIRIGEANTS ENGAGÉS ET SENSIBLES AU SUCCÈS DE LEUR COOPÉRATIVE
- 183 EMPLOYÉS

- les activités et les moyens offerts aux membres pour les accompagner dans leur gestion financière;
- les stratégies mises en place par la Caisse pour améliorer la satisfaction des membres et répondre à leurs besoins;
- le soutien de la Caisse au développement du milieu, notamment par l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu et l'octroi de dons et commandites.

Le conseil de surveillance est satisfait des travaux réalisés au cours de la dernière année.

Comme vous en avez été informés par le président du conseil d'administration, des changements seront apportés dans quelques mois à la manière dont est assurée la surveillance de la Caisse pour les dimensions éthique, coopérative et déontologique. Soyez assurés que, d'ici à ce que ces changements soient en vigueur, votre conseil de surveillance continuera de jouer son rôle avec la même rigueur. Je souhaite d'ailleurs remercier les membres du conseil pour leur engagement, dans ce contexte, ainsi que la direction générale pour son soutien dans la réalisation de notre mandat.

J'aimerais d'ailleurs vous rappeler l'adresse courriel pour rejoindre le conseil de surveillance pour toute question relevant de ses responsabilités (l'éthique, la déontologie et la dimension coopérative) soit : surveillance@caissedesboisfrancs.com.

Mylène Morissette

Présidente du conseil de surveillance

CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Denis Desrochers* ^(**)	Président
M. Jean-Marie Laroche* ^(**)	1 ^{er} Vice-président
M. Laurent Soucy	2 ^e Vice-président
M. Marc Poirier*	3 ^e Vice-président
M. Jean-Guy Caron	Secrétaire
M. Marc Binette**	Administrateur
M. Alexandre Bouras**	Administrateur
M. Mathieu Courtois	Administrateur
M. Eddy Croteau	Administrateur
M. Jean-Guy Daigle	Administrateur
Mme Geneviève Girard* ^(**)	Administratrice
M. Christian Guillemette	Administrateur
Mme Josée Langlois*	Administratrice
Mme Julie Pépin	Administratrice
M. Martin Richard	Administrateur

CONSEIL DE SURVEILLANCE

Mme Mylène Morissette	Présidente
M. Carmen Hébert	Conseillère
M. Jean Marcoux	Conseiller
M. Claude Turcotte*	Conseiller
M. Mario Vincent	Secrétaire

*Dirigeants sortant de charge

** Membres du comité de vérification





MESSAGE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Chers membres,

En 2017, notre caisse, comme tout le Mouvement Desjardins, a été à pied d'œuvre afin d'offrir à ses membres et clients des expériences distinctives et pertinentes. Cet exercice se poursuivra

durant l'année en cours. Pour y parvenir, nous pouvons compter sur le savoir-faire de nos ressources ainsi que sur la collaboration des filiales du Mouvement, mais aussi sur les nouvelles technologies.

En personne ou avec le support de ces technologies, nous demeurons votre partenaire tout désigné pour atteindre vos objectifs financiers et réaliser vos projets. Avec votre caisse qui vous suit partout grâce, entre autres, à l'application AccèsD sur votre téléphone intelligent, nous pouvons plus que jamais participer activement à votre vie de tous les jours. Cette modernisation et l'intégration de nouveaux outils à l'avantage de nos membres et clients continueront de dynamiser le développement de nos affaires et notre relation avec vous.

L'année financière 2017 en bref

Volume d'affaires sous gestion (G\$)	Avoir (M\$)	Revenu net d'intérêts (M\$)	Excédents d'exploitation (M\$)
4,325	221,16	34,847	12,39

Voici les résultats financiers détaillés de la Caisse Desjardins des Bois-Francs et de la quote-part du revenu des activités dans les filiales du Mouvement Desjardins, au 31 décembre 2017.

Ces résultats sont indissociables de votre confiance et de votre engagement auprès de la Caisse. C'est grâce à cette fidélité de la part de nos membres que nous pouvons soutenir le développement de nos affaires et aussi celui de notre milieu.

VOLUME D'AFFAIRES SOUS GESTION

Forte d'un volume d'affaires sous gestion de 4,325 G\$, en hausse de 7,4 % par rapport à 2016, la Caisse est en excellente position dans son marché. Par son appartenance au Mouvement Desjardins et sa participation dans ses filiales, la Caisse a accès à une grande variété de produits et de services financiers en mesure de répondre à la diversité grandissante des besoins de ses membres.

COMMENTAIRES SUR LE RAPPORT FINANCIER¹

BILAN

ÉVOLUTION DES ÉLÉMENTS DU BILAN (M\$)

	2017 (M\$)	2016 (M\$)	Variation (%)
Actif	1 857,63	1 754,18	5,9
Passif	1 636,47	1 539,54	6,3
Avoir	221,16	214,64	3,0

L'actif de votre coopérative financière s'établit à 1 857,63 M\$, une hausse de 5,9 % par rapport à l'an passé. Les prêts aux particuliers et aux entreprises s'établissent à 1,469 G\$, en augmentation de 4,7 %.

Le passif de la Caisse est de 1 636,47 M\$, affichant une croissance de 6,3 %. Les dépôts totalisent désormais 1 567,84 M\$, une variation à la hausse de 5,8 %, tandis que les emprunts de votre caisse ont augmenté de 10,5 % et se chiffrent maintenant à 31,06 M\$.

Toujours au 31 décembre 2017, l'avoir de votre coopérative a connu une hausse, passant à 221,16 M\$, soit une croissance de 3,0 %. L'avoir est constitué du capital social qui se chiffre désormais à 7,64 M\$, des excédents à répartir de 8,46 M\$, du cumul des autres éléments du résultat global qui est de 6,48 M\$ et finalement des réserves de 198,59 M\$. Le montant de la réserve de stabilisation représente 4,62 M\$, tandis que la réserve pour ristournes éventuelles est de 4,12 M\$. Votre caisse a également accumulé 1,053 M\$ dans le Fonds d'aide au développement du milieu.

Les fonds propres de la Caisse sont, quant à eux, à un niveau conforme en ce qui a trait à la norme sur la suffisance des fonds propres des caisses, telle qu'établie par la Fédération des caisses du Québec. Voici les ratios de la Caisse en date du 31 décembre 2017 :

	au 31 décembre 2017	au 31 décembre 2016	Norme
Fonds propres de catégorie 1A versus ses actifs à risque	18,35 %	14,97 %	≥ 11 %
Fonds propres de catégorie 1 versus ses actifs d'expansion	7,40 %	6,71 %	≥ 3,5 %

ÉTAT DU RÉSULTAT

Au cours du dernier exercice, votre caisse a réalisé des excédents d'exploitation de 12,390 M\$, en hausse de 11 % par rapport à l'année précédente.

ÉVOLUTION DES ÉLÉMENTS DE L'ÉTAT DU RÉSULTAT (M\$)

	2017 (M\$)	2016 (M\$)	Variation (%)
Revenu d'intérêts	50,648	50,345	0,6
Frais d'intérêts	15,802	16,021	(1,4)
Revenu net d'intérêts	34,846	34,324	1,5
Autres revenus	13,875	13,313	4,2
Dotation à la provision pour pertes sur créances	0,659	1,118	(41,1)
Frais autres que d'intérêts	35,672	35,352	0,9
Excédents d'exploitation	12,390	11,167	11,0

Le revenu d'intérêts totalise 50,648 M\$, une augmentation de 0,6 % par rapport à l'an passé. Les frais d'intérêts ont, quant à eux diminué de 1,4 %, pour se situer à 15,8 M\$. Les autres revenus, provenant en majeure partie de la distribution de produits et services des composantes de Desjardins, totalisent 13,875 M\$, en hausse de 4,2 % par rapport à l'année dernière.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a été de 0,659 M\$, soit 0,04 % de l'ensemble du portefeuille de prêts consentis à nos membres particuliers et entreprises.

Les frais autres que d'intérêts ont connu une faible croissance dans l'ensemble, soit une variation de 0,9 % pour atteindre 35,672 M\$.

Nous proposons le versement d'une ristourne de 3 M \$ ainsi que le versement d'un montant de 350 000 \$ au Fonds d'aide au développement du milieu, une forme de ristourne collective nous permettant d'enrichir concrètement notre collectivité en appuyant des projets structurants.

La répartition retenue s'appuie sur l'importance de l'équilibre entre la distribution des excédents, la croissance et la capitalisation. Votre caisse, comme le Mouvement Desjardins dans son ensemble, doit assurer une forte capitalisation. Le développement et la pérennité de notre caisse s'appuient sur une juste répartition entre les besoins de nos membres et les exigences des marchés financiers.

1. Ces commentaires sont un aperçu du rapport financier, disponible sur demande et sur le site Internet de la Caisse. De plus, les états financiers combinés des caisses Desjardins du Québec sont rendus publics sur le site Web www.desjardins.com.

L'évolution de la ristourne a été l'un des sujets abordés lors du dernier congrès du Mouvement Desjardins. Il a été convenu que la ristourne sera améliorée à compter de 2019, notamment pour la calculer en tenant compte de votre utilisation durant l'année écoulée d'un plus vaste éventail de produits et services de Desjardins, incluant par exemple votre carte de crédit et vos assurances.

EN FAIRE PLUS AVEC LES TECHNOLOGIES

La technologie, en particulier la mobilité, vous offre un accès sans pareil à des outils, des produits et des services offerts par Desjardins, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Nous continuons même d'y ajouter de nouvelles fonctionnalités pour encourager votre autonomie financière. Votre utilisation des services nous permet d'être toujours plus performants dans notre prestation de service. En connaissant mieux nos membres et nos clients, nous pouvons personnaliser les offres que nous vous faisons. Nous pouvons même anticiper certains besoins et mieux planifier avec vous les prochaines étapes de votre vie financière.

Nous continuons également d'améliorer les expériences offertes sur tous nos canaux, que ce soit sur Internet, au téléphone, à la Caisse ou aux guichets automatiques. À cet effet, tout le Mouvement Desjardins se prépare au déploiement de nouveaux guichets automatiques. Ces modèles offriront les services nécessaires à vos transactions et assureront

une expérience simple et efficace. La Caisse continuera, maintenant comme après leur installation, d'analyser les besoins en termes de services automatisés afin de se positionner en fonction des habitudes financières de ses membres.

METTRE NOTRE PASSION À VOTRE SERVICE

Nos 183 employés sont présents pour vous accompagner dans la réalisation de vos projets. Je tiens à souligner leur engagement et leur mobilisation et je les remercie d'avoir choisi Desjardins comme employeur.

Merci également aux dirigeants de la Caisse, des gens qui aiment sincèrement Desjardins, mais aussi profondément leur collectivité et leur région. Votre investissement en temps et en énergie est essentiel pour le développement d'une collectivité stimulante.

Choisir Desjardins, c'est participer tous ensemble à un milieu plus dynamique!

Benoît Bélanger,
Directeur général

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES POUR LA PRODUCTION DU RAPPORT ANNUEL 2017

PRÊTS - SOMMAIRE DU PORTEFEUILLE DE PRÊTS

Au 31 décembre 2017, la Caisse continuait de présenter un portefeuille de prêts de grande qualité. En effet, les prêts bruts en souffrance, mais non douteux, ainsi que les prêts douteux bruts ne représentaient respectivement que 1,0 % et 0,1 % du solde brut des prêts.

Le tableau suivant présente la répartition des prêts par catégorie d'emprunteur et les montants des prêts bruts en souffrance, mais non douteux, des prêts douteux bruts ainsi que des provisions individuelles et de la provision collective afférentes*.

(en milliers de dollars canadiens)	Solde brut des prêts	Prêts bruts en souffrance mais non douteux	Prêts douteux bruts	Provisions individuelles	Provision collective	Prêts nets au 31 décembre 2017	Prêts nets au 31 décembre 2016
Particuliers							
Habitation	618 285						
Consommation et autres	220 868						
	839 153	11 446	595	103	445	838 605	806 678
Entreprises							
Commerciales et industrielles	352 823						
Agricoles, forestières et pêcheries	263 585						
Administration et institutions publiques	13 224						
	629 632	2 801	1 343	577	1 337	627 718	593 192
Total	1 468 785	14 247	1 938	680	1 782	1 466 323	1 399 870

*Se référer à la note 2 des états financiers combinés des caisses Desjardins du Québec disponibles sur le site www.desjardins.com pour obtenir de l'information additionnelle sur le mode de présentation et les principales méthodes comptables.

DÉPÔTS - SOMMAIRE DU PORTEFEUILLE DE DÉPÔTS

Au 31 décembre 2017, les dépôts des membres à la Caisse s'élevaient à 1 567 841 k\$ en hausse de 85 539 K\$, ou de 5,8 %, depuis la fin de l'année précédente. Soulignons que la principale source de financement de la Caisse pour assurer son expansion provient des dépôts des particuliers. Ceux-ci représentaient 71,7 % du total des dépôts au 31 décembre 2017.

Le tableau ci-dessous présente la répartition des dépôts par catégorie de déposant et les montants des divers types d'épargne*.

(en milliers de dollars canadiens)	Épargne opérations	Comptes à plage de taux	Épargne stable	Épargne à terme	Épargne régimes enregistrés	Total au 31 décembre 2017	Total au 31 décembre 2016
Particuliers							
Particuliers	122 025	170 953	125 618	225 494	479 547	1 123 637	1 085 698
Entreprises	154 718	18 161	62 874	135 799	-	371 552	330 923
Secteur public et autres	42 644	1 991	14 390	13 618	9	72 652	65 681
Total	319 387	191 105	202 882	374 911	479 556	1 567 841	1 482 302

*Se référer à la note 2 des états financiers combinés des caisses Desjardins du Québec disponibles sur le site www.desjardins.com pour obtenir de l'information additionnelle sur le mode de présentation et les principales méthodes comptables.

ENGAGEMENT DE LA FÉDÉRATION AU BÉNÉFICE DES DÉTENTEURS DE PARTS PERMANENTES

À la demande de l'Autorité des marchés financiers, la Fédération des caisses Desjardins du Québec a garanti en faveur des porteurs de parts permanentes émises par une caisse Desjardins du Québec, le paiement de certaines sommes dans l'éventualité d'un dommage relié au contenu des états financiers annuels combinés audités et du rapport de gestion annuel du Mouvement des caisses

Desjardins, mis à leur disposition sur le site Internet www.sedar.com. Cet engagement de la Fédération est sujet à certaines conditions. Les détenteurs de parts permanentes peuvent obtenir des détails sur cet engagement en s'adressant à la Caisse.

De plus, les états financiers combinés des caisses Desjardins du Québec sont rendus publics sur le site www.desjardins.com.

FONDS DE PARTICIPATION

Les placements que les caisses détiennent dans les fonds de participation permettent à la Fédération des caisses Desjardins du Québec de coordonner les investissements dans les filiales du Mouvement Desjardins et les investissements régionaux. Le tableau ci-contre présente, pour la Caisse, sa participation dans chacun des fonds de participation ainsi que le rendement réalisé sur ce placement en fin d'exercice.

	Parts détenues au 31 décembre 2017 (en dollars)	Rendement moyen (en pourcentage)
Fonds provinciaux		
Société de Services des caisses Desjardins	(1 101)	
Gestion Desjardins Capital (INV)	557 073	12,31
Desjardins Holding financier (FIN5A)	88 319 780	14,16



AVANTAGES EXCLUSIFS AUX MEMBRES

Découvrez les avantages au desjardins.com/avantages

Restez à l'affût en vous abonnant à nos infolettres desjardins.com/offresexclusives



UN ENGAGEMENT INCOMPARABLE DANS LE DÉVELOPPEMENT DU MILIEU

880 534 \$

 **Desjardins**
Caisse des Bois-Francs

SIÈGE SOCIAL

300, boul. des Bois-Francs Sud, C.P. 800,
Victoriaville G6P 7W7

819 758-9421 • 1 866 758-9421

 /caissedesboisfrancs

Des services accessibles au bout du fil dès 6 h en semaine.

Que ce soit pour ouvrir un compte, effectuer vos transactions courantes, obtenir des renseignements sur vos opérations, prendre un rendez-vous et bien plus!

Pour connaître les adresses et les heures d'ouverture de nos centres de services, visitez notre site internet.

Le rapport financier est disponible sur le site desjardins.com/caissedesboisfrancs ou à votre centre de services.

APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL

Nous certifions que le 7^e rapport annuel de la Caisse Desjardins des Bois-Francs répond aux exigences de la Loi sur les coopératives de service financiers et qu'il a été dûment approuvé par le conseil d'administration de la Caisse.

Denis Desrochers
Président

Jean-Guy Caron
Secrétaire